Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212901615-20260928-DCM2026_6_21-DE

VILLE DE PLEUVEN

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire,

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, BONHEUR Priscile, BONIZEC Bruno, CARIOU Philippe, FRANCHETEAU Laurent, GUILLOU Laura, GUILLOU Patrick, GUIRINEC Alexandre, KERNEVEZ Marie-Hélène, KERRIOU Sylvie, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, LE ROUX Thibaut, LOUEDEC Jessica, MALEJACQ Lucile, POTTIER Alexandre, SIMON Mikaël

POUVOIRS : ont donné pouvoir MARTIN Corinne à KERNEVEZ Marie-Hélène, CASELLINO Mona à LE BER Caroline, HERFAUT Denis à GUILLOU Patrick, SINIC Aurélie à MALEJACQ Lucile

EXCUSEE : Mme GOURVES Muriel

Secrétaire de séance : Mme Olivia LE BOSSER

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23
PRESENTS A LA SEANCE : 18
DATE DE LA CONVOCATION : 22 SEPTEMBRE 2026
DATE D'AFFICHAGE : 23 SEPTEMBRE 2026

DCM N°2026-6-21
Objet : Compte rendu des délégations accordées à Mr le Maire
DM 4/2026 – Mission assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Vu les articles L 2121-22 et L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L 1111-2 1°, L 2123-1 1°, R 2123-1 1°,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines des décisions,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026-1-2 du 2 février 2026 portant prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'avis de publication du marché à procédure adaptée n°26-01 – URBA publié le 20 avril 2026 sur Marchés Mégalis Bretagne relatif à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la révision générale du PLU de Pleuven,

Considérant que la concurrence a joué correctement,

Considérant l'offre de la Société OUEST AMENAGEMENT – 5 Boulevard Empère – 44470 CORQUEFOU,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer le marché de travaux, passé selon la procédure adaptée, n°26-01-URBA relatif à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la révision générale du PLU de Pleuven à la Société OUEST AMENAGEMENT pour un montant de 47 570.00 € HT.

Article 2 : les crédits afférents sont inscrits au budget général de la Commune de Pleuven.

Article 3 : Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce marché de travaux.

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

La secrétaire de séance,
Olivia LE BOSSER

Le Maire,
David DEL NERO



